

Danièle Silvestre

Au joint de la clinique et de la politique : le transfert

Au joint de la clinique et de la politique, c'est-à-dire de l'expérience analytique et du mode d'association des analystes, il y a le transfert sous ses deux formes de moteur et d'obstacle. Sur le plan clinique, il est moteur lorsqu'il fait avancer l'analyse et empêchement lorsqu'il la rend interminable. Sur le plan politique, il est moteur lorsqu'il est transfert de travail et obstacle par son envers : la colle. En tout cas depuis Lacan c'est ainsi, et son parcours dans la psychanalyse va vers un nouage de plus en plus serré des deux jusqu'à la passe.

On le voit par l'histoire de son insertion dans la psychanalyse et des ruptures dans le lien associatif auxquelles il a participé parfois de plein gré, parfois contre son gré :

- de plein gré, c'est la fondation de l'EFP en 1964 : " je fonde, aussi seul " etc. C'est aussi la dissolution en 1980 : " je dissous... " le lien associatif ; tollé. L'EFP est borroméenne d'où le "je dissous " de Lacan puisque, lui parti, son Ecole se défait ; les raisons en sont l'échec de la passe, la reconstitution des groupes, des boutiques à transferts et le retour des didacticiens.

- contre son gré, c'est en 1953 la scission avec la SPP, poussé par Nacht ; c'est aussi en 1963, ce qu'il appelle son excommunication ; en fait, sa destitution par la hiérarchie IPA de sa position de didacticien : il s'agit de son exclusion de la liste des didacticiens avec interdiction de former des analystes et détournement de ceux qui étaient en formation chez lui. Tous ces événements ont à voir avec le transfert et se sont joués autour de la question de la formation des analystes et de leur sélection.

Qu'est-ce donc que la didactique ? C'est l'analyse, répond Lacan. En disant cela, il renverse complètement la modalité de la sélection : les futurs analystes sont sélectionnés par les didacticiens en place, avant même l'analyse. C'est encore ainsi à l'IPA.

- A partir de 1964, la sélection ne se fait plus avant l'analyse mais après. L'autorisation ne vient pas de l'Autre institutionnel mais de l'expérience analytique elle-même : le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même, pas de l'inscription de son analyste sur une liste de didacticiens autoproclamés ; la psychanalyse qui va à son terme est de fait didactique ; elle peut être thérapeutique bien sûr, mais c'est de surcroît. Il n'y a donc pas à opposer les deux.

- Entre 1967 et 1969 : mise en place de la passe ; il faudra deux ans pour l'établir complètement contre les didacticiens de fait de l'Ecole. Certains de ceux qui avaient été nommés AE avant la passe partent en 1969, refusant la passe. Ils fondent le Quatrième groupe. De 1967 à 1969, vérification ou authentification de cette auto-autorisation par la passe, interne à l'analyse. La tâche pour ces AE nouvelle formule est de prendre en charge les problèmes cruciaux de la psychanalyse et l'expérience de l'Ecole, c'est-à-dire le nouage entre clinique et politique donc.

De même et par voie de conséquence, c'est l'analysant qui choisit son analyste - c'est tenir compte là encore du facteur transférentiel - et non pas les analystes de la liste des didacticiens qui leur sont imposés.

Donc le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même et l'analysant choisit son analyste. A la sortie, c'est sa passe qui fait ou non de son analyste un didacticien, par rétroaction si l'on veut, et de lui un AE.

L'analyse s'avère didactique ou non dans l'après-coup, si elle va à son terme ; non avant qu'elle commence. Cela emporte quelques conséquences comme la mise en cause de l'analyste lorsqu'un de ses analysants n'est pas nommé AE et une réaction en chaîne : la mise en cause de l'Ecole elle-même ; ce n'est pas le cas du système IPA où le choix, préalable à la cure, de celui qui sera analyste met à l'abri de la rétroaction sur le didacticien. C'est ce qui se passe quand il y a crise : analyste contesté, analysants contestant les cartels de la passe qui s'ancrent encore davantage transférentiellement avec l'analyste contesté, etc.

D'où la question sur le psychanalyste qui a produit un AE : pourrait-il de ce fait être lui-même AE ?

En tout, c'est le transfert qui est au poste de commande et c'est ce que dit la Proposition de 1967. Certes, déjà depuis Freud, on pose que la formation des analystes implique leur passage par l'expérience analytique - encore que, pour les pionniers ça n'ait pas été le cas, du moins au début. Vers 1920, avec l'Institut de Berlin s'impose la nécessité d'instaurer la supervision comme vérification de la formation des analystes.

Cependant Freud demandait plus que l'expérience analytique du psychanalyste pour sa formation ; donc condition nécessaire mais non suffisante. Sa formation nécessitait :

1/ d'autres savoirs, quelque chose comme les humanités (les sciences affines) et un peu de culture scientifique ;

2/ d'autres qualités, dites " humaines " .

Mais Freud ne faisait pas de l'analyse un processus terminable et recommandait que chaque analyste retourne périodiquement sur le divan ; pour s'assurer de quoi ? Peut-être pour s'assurer contre ce que Lacan appellera " l'oubli de l'acte ", pour sortir de la routinisation de la pratique, pour... somme toute, rester ou redevenir analysant, se frotter à la question du désir de l'analyste de nouveau. Ce n'est pas si loin de la position de Lacan qui valorise plus l'analysant que l'analyste dont il a pu mesurer les qualités humaines à ses dépens avec ceux qui l'ont trahi; et puis la définition échappe. On ne sait pas ce qu'il est, si du moins on ne résout pas cette question par l'identification à l'analyste. Lacan dira aussi dans sa " Lettre aux Italiens " qu'il faut quelque chose de plus, que l'analyse... ça a à voir avec les " aventures " du sujet...

Donc si on ne sait pas ce qu'est un analyste, on sait du moins qu'il est le résultat d'une analyse. Au commencement de l'analyse, nous dit Lacan, est le transfert, qu'il définit exclusivement par rapport au savoir, et à la sortie " s'éprouve qu'est bien advenu le désir du psychanalyste ". Je sais qu'il a pu définir le processus analytique d'autres façons ; en particulier quand il n'avait pas encore inventé le sujet supposé savoir, il disait autrement : le moi, son analyse et à la fin, la subjectivation de la mort ; ou l'identification (moi) aboutissant à la désidentification (cf. M.Strauss, " L'Ecole et le groupe " in link n° 2, janvier 1999).

En 1967, dans la suite de la fondation de l'Ecole en 1964, Lacan cherche sur quoi sélectionner les analystes à partir de leur analyse et de l'autorisation de soi-même qu'elle implique, pour construire une Ecole. (cf. p.8 de la 1ère version de la Proposition).C'est en cela que cette racine de l'expérience, c'est son Réel.

Mais l'Ecole associe aussi entre eux des analystes. Je ferai une parenthèse sur l'Ecole versus association. Il faudrait sortir de l'hypocrisie et du manichéisme à ce sujet. Une Ecole de psychanalyse, si elle n'a rien à voir avec une association de psychanalystes, n'a pas besoin d'un annuaire professionnel indiquant qui exerce la psychanalyse parmi ses membres. Une association de psychanalystes, elle, oui, a nécessairement besoin d'un annuaire professionnel, puisque c'est une association professionnelle ; d'ailleurs, c'est notre vitrine : on a beaucoup

insisté pour qu'y figurent les diplômes, les formations, les titres, etc... et on sait que les admissions, comme membres de l'Ecole inscrits dans cet annuaire, sont soumises à un quota de médecins et de non-médecins ; les premiers servant de garantie à l'ensemble ! Il faut savoir aussi que l'entrée par la passe n'a pas supprimé cette histoire de quotas ; ce qui prouve bien que l'association persiste dans l'Ecole puisque les membres ne sont pas garantis par la seule passe ; il y faut en plus le badigeon universitaro-social. Cela donne des admissions parfois exactement " politiques " et on ne s'encombre pas ou peu d'interroger le transfert à l'Ecole de ceux qu'elle y admet pour servir de garantie aux autres ; c'est le côté " réaliste " de l'application de nos principes. En faire la critique, c'est être idéaliste!

Ainsi à l'entrée, il y a le transfert (sujet supposé savoir) et à la sortie, le désir de l'analyste. Celui-ci s'oppose en tout point avec l'identification à l'analyste. Mais comment peut-on vouloir être analyste sans s'identifier à son analyste, et en sachant le sort que lui réserve à la fin de l'analyse, la résolution du transfert, c'est-à-dire le désêtre (de l'analyste) ? C'est en termes de savoir que Lacan traite la question dans sa " Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'Ecole " , in Scilicet n°1.

Dans la 1ère version : " le transfert, je le martèle depuis déjà quelque temps, ne se conçoit qu'à partir du terme du sujet supposé savoir ".

Dans Scilicet : " le sujet supposé savoir est pour nous le pivot d'où s'articule tout ce qu'il en est du transfert ". C'est important parce que c'est là-dessus que se fonde ce qu'il en est de l'analyste et ce que doit être une Ecole. Cf. p.18 : " Nos points de raccord où ont à fonctionner nos organes de garantie, sont connus : c'est le début et la fin de la psychanalyse, comme aux échecs ".

Sur ce qu'il advient, à la fin de l'analyse, du transfert et du sujet supposé savoir donc, se fondent ce qu'est l'analyste, l'AE (son être) et la structure de l'Ecole, sa garantie. Pas étonnant alors que quelques années plus tard Lacan ait voulu que l'Ecole italienne, s'il y en avait une, se construise sur cette base : la passe ; la passe comme fondement de l'Ecole. C'est le côté idéaliste de Lacan !

De plus, la première occurrence, je crois, du désir de l'analyste, arrive dans le séminaire "Le transfert" justement, où Lacan déploie son sujet supposé savoir.

Dans la 1ère version, il pose la question : " qu'est-ce qui à la fin de l'analyse vient à être donné à savoir ? " et il répond : " dans son désir, le psychanalysant peut savoir ce qu'il est ". Pur manque en tant que - Ö et pur objet en tant que a (les deux ont même structure de rapport au sujet).

Plus loin : " sa signification de sujet ne dépasse pas l'avènement du désir, fin apparente de la psychanalyse [...] ". Autrement dit - enfin c'est comme cela que je me le dis - la destitution subjective, fin du trajet de l'analysant, est quasi synonyme du désir de l'analyste, ou sa condition d'émergence ; ou encore : le désir de l'analyste, c'est son énonciation ; sans oublier que c'est articulé par le rapport au savoir ; que ce n'est pas équivalent à l'abolition du transfert ou à sa liquidation. (cf. p.26 de la Proposition : liquidation = dénégation du désir de l'analyste).

Alors que devient le transfert ? Je lui verrais bien trois destins possibles :

- 1/ ou il s'éternise et c'est l'analyse interminable, le non-passage au désir de l'analyste, voire même l'identification à l'analyste ;
- 2/ ou l'analysant sort du transfert avant cette transformation en désir de l'analyste, parfois, souvent même, sur un gain thérapeutique non négligeable ;
- 3/ ou il se transforme en désir de l'analyste : c'est ce que vérifie la passe.

Il faut savoir que dans les trois cas, des sujets se déclarent analystes et s'installent dans l'exercice de la psychanalyse. On le sait par les témoignages de passe et ça se lit dans les chiffres tout simplement : la plupart de ceux qui se présentent à la passe exercent déjà la psychanalyse et à peine le dixième sont nommés AE : 90% des analystes n'ont pas fini leur analyse et la continuent, souvent. Quant à ceux qui deviennent membres de l'École par la passe, ils se situent en avant de cette destitution subjective et de l'accès au désir de l'analyste. Ça donne l'idée que l'École est composée de membres dont la majorité n'a pas atteint à ce désir de l'analyste qui en marque l'aboutissement qui définit l'analyste pour Lacan ; et pourquoi pas ? C'est plutôt une École d'analysants ; pas étonnant que les symptômes y pullulent ainsi que les passages à l'acte... Je pose la question, comme vous le voyez, du rapport réel des crises de l'École avec l'arrêt de l'analyse avant son terme, avec les effets d'une identification à l'analyste en lieu et place (suppléance ?) de l'effectuation de cette mutation du transfert en désir de l'analyste.

Pour revenir sur ce terme de liquidation (qui nous poursuit, décidément !) : si Lacan ne l'utilise pas et même le rejette en ce qui concerne le transfert et son destin dans l'analyse, il l'utilise par contre de façon très remarquable dans la Proposition p.17. C'est au moment où il critique les sociétés de l'IPA et note la solidarité entre la panne théorique et la cooptation de sages dans l'association. Je le cite : " La raison en est que cette cooptation promet un retour à un statut de la prestance, conjoignant la prégnance narcissique à la ruse compétitive. Retour qui restaure des renforcements du relaps ce que la psychanalyse didactique a pour fin de liquider."

Trois termes qui renvoient au moi, au stade du miroir, à la définition de l'imaginaire par Lacan: au narcissisme. C'est cela que la psychanalyse doit liquider : le " c'est moi, c'est moi !", le a-a' incompatible avec le désir de l'analyste.

L'analyste, s'il mérite ce nom, ne s'autorise pas de son moi et a au contraire réduit cette formation pour s'autoriser de lui-même comme manifestation d'un désir (cf. C.Demoulin in link n°3). Reste la question de l'identification au symptôme qui a un côté " je suis comme je suis " pas très différent au fond de l'intégration du symptôme dans le moi déjà signalé par Freud. L'association des analystes est-elle une association de symptômes ? Donc sans espoir de progrès s'il s'agit d'une association d'identifiés à leur symptôme !

Ce qui rendrait compte du fait, remarquable dans les témoignages, que la passe se limite souvent à un récit descriptif de ce qui s'est passé dans la " boîte noire " du trajet analytique ; comme si chaque passant oubliait qu'il s'agissait, pour Lacan, d'éclairer spécifiquement le passage à l'analyste, un moment d'éclair projeté sur la destitution subjective comme expérience réelle et épreuve ; et sur la réduction de l'analyste au désêtre. J'avais beaucoup insisté là-dessus dans certains débats des après-midi des cartels de la passe, parce que je trouvais qu'on ne faisait pas l'effort d'articuler la clinique avec le surgissement du désir de l'analyste, c'est-à-dire de l'articuler en termes de transfert.